



MASTER CLASS 2023

MASTER CLASS 2023

13 mars 2023

**Amphi 1 - Centre Assas | 92 rue d'Assas
75006 PARIS**

L'École de droit et l'Institut d'Études Judiciaires "Pierre Raynaud" présentent la Master Class 2023.

Le lundi 13 mars à 18h30 au Centre Assas, trois élèves de l'[École de droit](#) plaideront en appel d'un jugement réel et récent du Tribunal judiciaire de Paris, opposés à un avocat à la Cour, associé d'un prestigieux cabinet, à un de leurs camarades, ainsi qu'à leur professeur, devant un « JLD » du Tribunal judiciaire de Nanterre, [Alumni d'Assas](#), qui présidera la Cour et deux avocats réputés.

L'affaire porte sur l'usage par voie de presse de la photographie d'une actrice, afin d'illustrer une affaire en cours, portant sur un sujet de société, devenu omniprésent.

A l'issue de l'audience, la Cour délibérera sur le siège avec le public.

Venez nombreux !



LA MASTER CLASS

Un cas réel rejugé en appel : l'image d'une actrice entre-t-elle dans la liberté d'informer ?

Contrôle de proportionnalité, de son éventuel détournement au titre de l'actualité judiciaire.

Lundi 13 mars - 18h30
Amphithéâtre 1 - Centre Assas

Plaidoiries par **Matthieu Brochier** (associé, cabinet Darrois) et
trois élèves de l'Ecole de droit

Cour, qui délibérera avec l'assistance, composée d'**Anne-Elisabeth Audit** (JLD, TJ Nanterre), **Xenia Legendre** (associée, cabinet Hogan Lovells) et **Christophe Perchet** (associé, cabinet Perchet Rontchevsky)

Ministère public : **Pierre-Yves Gautier** (directeur de l'Ecole de droit)